



CR FCPE du comité de pilotage réforme des rythmes scolaires du 3 octobre 14

PARTICIPANTS :

- M. LE BOURHIS, 1er Maire-adjoint chargé de l'Education, - Mme QUINZIN, Conseillère municipale déléguée aux écoles,
- Mme FAURET, Conseillère municipale déléguée aux activités périscolaires et aux relations avec les établissements d'enseignement secondaire,
- M FEUILLADE, Conseiller municipal,
- M. DANTHIER, DGAS - Administration Générale, - Mme HUMBERT, DGAS - Action sociale - Petite enfance - Jeunesse - Culture - Animations - Sports, - Mme RIVA, Directrice de l'Education,
- M. AUTIE, Inspecteur de l'Education Nationale,
- M. MORVAN, Directeur de l'école élémentaire F. Buisson, M. DI PALMA, Directeur de l'école élémentaire A. France, Directrice de l'école maternelle A. Chénier,
- M. SOUCHAUD, Président de la FCPE,
- Mme LAGLENNE, Présidente de l'AAPEELA,
- Mme BIGOTTE, Présidente de la PEEP.

M. Le Bourhis a introduit le comité par un rapide bilan de la rentrée et de la mise en place de la nouvelle organisation :

- > Augmentation du nombre d'enfants scolarisés ~+200 enfants sur la ville.
- > Inscriptions aux activités périscolaires : au 8 aout (date limite), la mairie n'avait reçu que ~2000 formulaires et 4000 début septembre. La mairie a donc organisé les temps périscolaire avec des effectifs très estimatifs, n'ayant pas reçu toutes les inscriptions.
- > Les premières semaines ont été très compliquées au niveau de l'encadrement des activités périscolaire : effectifs d'enfants non connus, difficulté de recrutement et absences d'animateurs. La situation devrait s'améliorer!
- > Rencontre mairie, directeurs et l'IEN le 18 septembre pour un bilan de la rentrée
=> Trois points nécessitent des améliorations: temps récréatifs 16h à 16h30, temps 17h30 à 18h en élémentaire et la gestion de la restauration et CML du mercredi.
=> Suite à cette réunion il a été mis en place deux groupes de travail un pour les maternelles et pour les élémentaires composées de quelques directeurs et des représentants de la mairie.

I. Maternelle:

Les difficultés des premiers jours liés à la non-connaissance des enfants sortants à 16h, 16h30seraient terminés. Il n'y aurait plus d'enfants attendant sur des bancs et tous auraient un vrai temps récréatifs entre 16h et 16h30.

Décision de modifier la sortie de 16h avec une tolérance à partir de 15h50 pour la récupération dans les classes des enfants allants au temps récréatifs et à la garderie.

Rq : cela équivaut à supprimer 10min de classe soit 40min par semaine ...

Les temps de travail des animateurs doivent être modifiés pour qu'ils soient présents dans les écoles dès 15h45.

L'objectif est **un animateur ou surveillant pour 15 enfants.**

Mais la mairie reconnaît que ce n'est pas encore le cas dans toutes les écoles.

II. Elémentaire:

Il va être demandé aux parents de remplir un nouveau tableau précisant pour chaque jour l'heure de sortie de l'enfant 16h, 16h30 ... qui sera collé sur la couverture du cahier de liaison.

Ce tableau pouvait exister dans certaines écoles, il sera généralisé.

Les enfants allant aux études surveillées et sportives sont pris en charge dès 16h par les enseignants ou animateurs sportifs. La surveillance du temps récréatifs 16h – 16H30 pour les enfants sortants à 16h30 est réalisée par l'ATSEM + animateur référent.

L'objectif est **un animateur ou surveillant pour 20 enfants.**

La mairie reconnaît qu'il manque des animateurs dans plusieurs écoles et espère arriver à ce chiffre dans les prochaines semaines.

Après l'étude, les enfants peuvent partir seuls à 17h30 (si autorisation des parents), mais après 17h30, ils sont pris en charge par la garderie et ne peuvent quitter l'école que si un adulte vient les chercher.

Etudes sportives :

Elles ont commencé cette semaine. Participation un peu plus faible que l'année dernière (948 au lieu de 974). L'agrandissement du créneau permet un temps d'activités plus intéressant notamment pour la piscine.

A la question sur la mise en place d'ateliers lors des temps périscolaires, la municipalité répond que des ateliers ont déjà commencé dans certaines écoles : chorale, intervention de Lire et faire lire, ... Mais la mairie n'est pas capable de communiquer le nombre d'écoles, enfants, ... concernés. Leur mise en place dépend de la volonté du référent périscolaire et des animateurs ! Dans l'immédiat la priorité de la mairie est d'assurer la sécurité des enfants avec un nombre d'animateurs suffisants. Après la Toussaint des efforts seraient faits pour développer les activités.

Un projet est en cours avec la ludothèque pour équiper les écoles en malles de jeux. (pour les temps scolaires et périscolaires). Les premières malles devraient être livrées après la Toussaint.

Les animateurs seront formés par le personnel de la ludothèque.

Sports pendant le temps scolaires :

La réduction de la durée des après-midi a supprimé des créneaux de sports scolaires qui ont été repositionnés le mercredi matin. En volume global, il y a le même nombre de créneaux de sports pour les différentes classes.

Bibliobus :

Le sujet n'a pas de lien direct avec la nouvelle organisation de la semaine scolaire. Cependant, la mairie a répondu à la question et confirme son arrêt fin décembre. La justification est la vétusté du bus actuel et la décision de ne pas le remplacer (200 à 250k€)

3 écoles en bénéficiaient : La Fontaine, Pasquier, Chénier. Pour La Fontaine la mairie travaille à un projet spécifique pour ce quartier qui est éloigné des 2 médiathèques. La communication sera faite après les vacances de la Toussaint.

Les deux autres écoles seront accueillies à la médiathèque A. Fontaine (en bus pour Chénier et à pied pour Pasquier).

III. Mercredi:

La restauration accueille 1800 à 1900 enfants chaque mercredi et 1200 enfants restent en centre de loisirs l'après-midi.

***Rq :** il y a donc environ 700 enfants qui mangent à la cantine et sont récupérés ensuite à 13h30. Nous avons obtenu cette possibilité suite à nos revendications l'année dernière. (la mairie était contre à l'époque). Ce chiffre prouve la pertinence de notre demande.*

Plusieurs parents ont fait des demandes pour récupérer les enfants avant 17h30. Cependant pour le bon fonctionnement des centres et la réalisation d'activités hors des centres (patinoires, ...) il n'est pas envisageable de modifier cet horaire.

Tarifification :

De nombreux parents avaient inscrit leurs enfants en août, puis ont demandé en septembre l'annulation. Si les enfants n'ont pas fréquenté la restauration ou le centre en septembre, ils ne seront pas facturés.

La mairie a une nouvelle fois essayé de justifier la facturation de tous les mercredis du trimestre quel que soit la présence, puis a finalement informé qu'ils avaient entendu notre souhait et travaillaient à un assouplissement, qui serait communiqué lors du prochain comité.

Face à mon insistance, la réponse a été précisée : la proposition serait un assouplissement à partir du second trimestre avec une inscription par trimestre en choisissant les mercredis, sous réserve que le développement informatique nécessaire puisse être réalisé.

Demande de rencontre des référents périscolaires :

La mairie n'est pas opposée à une rencontre entre les parents délégués et les référents, mais exige que la demande doit être faite auprès de Mme RIVA.

Le prochain comité de pilotage doit se réunir fin novembre – décembre.

CR rédigé par la FCPE Antony – Octobre 2014.